

# L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE.

TOME I.

MARS, 1842.

No. 1.

## LA LANGUE FRANÇAISE.

IL ne s'agira pas, dans cet article, de la beauté, de l'énergie, de l'abondance de la langue française : quelques unes des langues modernes peuvent être préférables à la nôtre par quelqu'un de ces endroits : on peut dire, par exemple, que l'italienne est plus douce, l'espagnole plus sonore, l'anglaise plus énergique, l'allemande plus abondante. Mais si ceux qui ne parlent pas naturellement le français veulent mettre de côté les préjugés de l'enfance et de l'habitude, ils conviendront que cet idiôme l'emporte sur tous ceux que parlent les peuples de l'Europe, par la réunion d'un plus grand nombre de qualités estimables, surtout par sa clarté et par la régularité de sa marche, si l'on peut ainsi s'exprimer. Mais, comme nous venons de le dire, ce n'est pas du mérite intrinsèque de la langue française que nous voulons entretenir nos lecteurs ; en faire l'éloge sous ce rapport, ce serait peine perdue, ou chose entièrement superflue, pour ceux qui l'ont assez étudiée pour la bien entendre et la bien parler, comme pour ceux qui la tiennent de leurs ancêtres. Nous nous contenterons d'exposer succinctement les faits qui prouvent combien elle est estimée et répandue dans les pays étrangers.

C'est un fait généralement connu que le français est la langue que l'on parle dans presque toutes les cours du continent de l'Europe, et c'est un honneur qui n'est accordé à aucune autre ; car si, chez quelques uns des souverains de l'Italie, l'idiôme du pays est employé dans la conversation, on ne le voit nulle part en usage dans les cours de l'Allemagne et des royaumes du Nord. Si à la cour de St. James, on se sert ordinairement de l'idiôme natal, et non du français, comme à celles de Turin, de Vienne, de Munich, de la Haie, de Berlin, de Petersbourg, &c., du moins il n'est pas un seigneur, et presque pas un gentilhomme anglais qui ne puisse lire et parler ce dernier.

Le français est la langue généralement employée dans les conférences diplomatiques, les négociations et les traités d'alliance ou de paix que font entr'elles les puissances européennes. Le roi des Pays-Bas, choisi pour arbitre entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique, donne sa décision en français, quoique l'anglais soit le langage naturel et national des deux puissances auxquelles il s'adresse.

Si l'empereur ALEXANDRE de Russie harangue la diète de Pologne, à Varsovie, ce n'est pas en polonais ou en russe qu'il le fait, mais en français.